

**DÉBAT** Animés par Rosanne Ariès, journaliste à la France Agricole, les tables rondes des 19 et 20 octobre ont permis de débattre sur les racines du mutualisme, ses fondamentaux, atouts, et évolutions au sein de l'économie sociale, et les spécificités de la MSA.

# Les journées nationales à Tours, un temps fort pour le réseau MSA

Sur les terres de Pascal Cormery, le président de la CCMSA, la MSA POITOU était représentée par son président, sa vice-présidente, son directeur et quelques élus présidents de commissions.

Philippe Moinard, administrateur à la MSA Poitou et président de la commission de l'action mutualiste de la caisse centrale, participait aussi à ce temps fort. Charlotte Siney-Lange, Historienne, membre du Conseil scientifique de l'institut Montparnasse, Christiane Lambert et Marc Fesneau, ministre de l'agriculture ainsi que des élus de la région Centre Val de Loire, participaient aux débats.

## Une génération plus individualiste ?

« Comment susciter l'engagement des jeunes générations ? » était l'une des questions posées. Vincent Morisset, administrateur à la MSA



Rosanne Ariès, journaliste à la France Agricole et Vincent Morisset, administrateur à la MSA POITOU.

POITOU, a témoigné : « Pour assurer la représentativité au sein du régime agricole, il est essentiel d'impliquer les nouvelles générations. Cependant, je reste dubitatif car nous vivons dans un monde de plus en plus individualiste. Le chacun pour soi devient monnaie courante. Mon engagement d'élu MSA me permet d'agir concrètement en aidant les adhérents du territoire, et surtout de tenter de faire des choses utiles pour celles et ceux qui nous font confiance. J'ai la conviction que seul, je ne pourrais pas faire bouger

les lignes. Mon engagement à moyen et long terme doit être concret. Ma vision du mutualisme ressemble à une forme de citoyenneté sociale ».

## Principe démocratique

François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA a rappelé que les fondements de la MSA reposent sur un fonctionnement démocratique. Ses représentants sont élus tous les cinq ans et participent aux décisions des 35 caisses réparties sur le territoire national. Il s'agit d'un véritable engagement du quotidien à plusieurs niveaux :

- Animer et organiser des actions dans les territoires (prévention, santé...)
- Coopérer aux grandes évolutions à entreprendre (offres de services, prestations diverses...)
- Porter la voix de tous les bénéficiaires lors des prises de décisions
- Contribuer aux consulta-

tions collectives (crises agricoles, sujets environnementaux...)

- Participer aux commissions d'actions sociales  
S'engager, accompagner, écouter, aider sont les maîtres mots qui guident les actions de chaque délégué et administrateur. Tout cela en gardant à l'esprit que le mutualisme

c'est la « non lucrativité » et une manière de s'organiser en collectivité. Un des plus anciens modèles de la société (compagnonnage, confréries...) qui reste néanmoins moderne et nécessaire par les temps qui courent.

MSA POITOU

## LA MSA LANCE LE SITE « MON PROJET D'AGRI »

■ La MSA lance le module d'orientation intitulé « Mon projet d'Agri » pour accompagner les agriculteurs dans leurs démarches d'installation, de développement de leur activité ou de transmission de leur exploitation.

Par le biais de ce module, conçu pour faciliter l'accès aux informations et simplifier l'identification des contacts clés, la MSA rappelle son engagement et son soutien aux professionnels de l'agriculture aux moments clés de leur parcours.

Pensé sous une logique de parcours, cet outil en ligne permet aux professionnels d'avancer pas à pas dans leur projet. À chaque étape, il indique les démarches à réaliser, les acteurs à contacter pour se faire accompagner, et recense les sites internet des institutions auprès desquelles les professionnels peuvent s'informer ou effectuer ces démarches.

Découvrez le module, accessible sur le site de la MSA POITOU : <https://poitou.msa.fr/monprojetdagri/>